



# Rapport d'activité 2023

# Sommaire

Rapport moral	<b>3</b>
L'année 2023 en chiffres	<b>4</b>
Un réseau d'acteurs mobilisés en faveur des proches aidants	<b>5</b>
Un réseau national actif en présentiel et en ligne	<b>9</b>
La formation et la sensibilisation des professionnels	<b>12</b>
La valorisation de votre parole et du projet politique dans les médias, sur internet et les réseaux sociaux	<b>14</b>
Une organisation engagée au service du projet associatif	<b>15</b>
Rapport financier	<b>17</b>
Perspectives 2024	<b>19</b>

# Rapport moral

Par Gwénaëlle Thual, présidente de l'Association Française des aidants

Chères toutes, Chers tous,  
Chers membres du réseau,

L'année 2023 a été marquée ...par des changements. Entre autres, une nouvelle direction, une équipe salariée renouvelée, de nouveaux locaux et des projets en évolutions ! Et le tout, en même temps.

A l'heure du bilan, force est de constater que non seulement l'association n'a pas ployé sous le poids de ces défis, mais qu'elle est devenue plus robuste et solide. Nous avons pu compter les uns sur les autres : bénévoles, salariés, porteurs de projets, partenaires. Cette « solidarité des ébranlés » que j'évoquais dans le rapport d'activités de l'année précédente a été de nouveau présente. Et petits pas après petits pas, nous avons, ensemble, poursuivi notre engagement. C'est ce qui a permis de transformer cette période intense en nouvelle page à écrire, dans le respect du projet associatif fondateur.

Cela nous a amené à concentrer nos efforts, et à renforcer les trois piliers de notre action :

**MILITER** pour que les proches aidants soient pris en considération dans leur singularité, dans leur place et rôle. Ce plaidoyer nécessite d'être poursuivi, tout particulièrement dans un contexte où le terme d'aidant est souvent utilisé à tort et à travers, au point d'en être dénué de sens et où au quotidien, les aidants ne voient pas toujours la concrétisation des mesures mises en place.

**AGIR** sur le territoire en menant des actions de terrain (Cafés des Aidants<sup>®</sup>, formation des aidants par exemple) avec les proches aidants et les professionnels des secteurs médico-social, sanitaire et social ;

**FORMER** les professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire et sensibiliser les acteurs de l'entreprise par des actions sur mesure.

Comme vous le verrez dans les pages qui suivent, le collectif, le réseau a fait preuve de résilience dans la mise en œuvre de chacun de ces piliers. Merci pour vos messages, votre écoute bienveillante, vos éclairages et conseils. Notre force, c'est vous. Soyez-en remerciés.

Et au terme de cette année 2023, une même obstination pour 2024 : continuer à militer ensemble contre les injonctions, les instrumentalisations pour permettre à chacun, proche aidant et professionnel, d'augmenter son pouvoir d'agir.

Gwénaëlle Thual



## L'année 2023 en chiffres



**292** Cafés des Aidants®, 71 départements couverts dont 6 nouveaux en 2023.

Ouverture de **40** nouveaux Cafés des aidants® dont **5** en intra-entreprise

**90** sessions de Formations des aidants et **684** proches aidants formés

**353** professionnels formés dans le cadre d'une formation certifiée Qualiopi

**2 100** inscrits à la Formation des aidants en ligne

# Un réseau d'acteurs mobilisés en faveur des proches aidants

L'Association Française des aidants s'appuie sur de nombreux acteurs pour faire vivre son projet politique : les proches aidants, et également des porteurs de projets locaux, des entreprises et des partenaires. Un engagement fort visant à préserver le lien des proches aidants à la personne accompagnée et également à la société.

## Des acteurs engagés

## Un réseau d'adhérents



95 adhérents individuels et 205 personnes morales ont cotisé à l'Association en 2023.

Les structures porteuses de projets ont pu bénéficier d'un accompagnement ou d'un appui dans leurs projets d'actions et de développement (par exemple lettre de soutien pour les réponses à des appels à projets des ARS ou des départements).

## Les partenaires en 2023

Nos principaux partenaires financiers ont été en 2023 : AG2R La Mondiale, BNP-Paribas, la CNSA, le Crédit Agricole Assurances, IRP Auto, Klésia, Malakoff Humanis, la Mutuelle des douanes, Pro BTP et la SNCF.

À noter qu'en 2023, l'Association Française des aidants a noué deux nouveaux partenariats significatifs avec la Fondation de France et Kereis.

Nos partenaires opérationnels ont été les suivants : Baluchon France, Centr'aider, le Cercle Vulnérabilités et Société, le CIAFF, la Croix-Rouge, France Bénévolat, la Fondation France Répit, Handéo, JADE, Métropole Aidante, UNAF, Unis-Cité.

Pour développer l'accès aux Cafés des aidants®, nous pouvons aussi souligner les partenariats avec :

- 4 conseils départementaux : Ardèche, Isère, Pas de Calais et Savoie.
- L'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR).
- Familles Rurales.

**L'Association Française des aidants adresse ses plus profonds remerciements à l'ensemble des adhérents et à ses partenaires qui contribuent, jour après jour, à la réalisation du projet associatif.**

# L'accompagnement du réseau national des 230 porteurs de projets répartis sur 72 départements



**292 Cafés des aidants®**



**90 sessions de Formations des aidants**



**2 100 inscrits à la Formation en ligne des aidants**

## Cafés des aidants®



Les Cafés des aidants® sont des lieux, des temps et des espaces d'information, de rencontres, d'échanges et de partage. Ils sont animés par un travailleur social et un psychologue ayant une expertise sur la question des aidants. Ils sont ouverts à tous les proches aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de la personne accompagnée.

Le réseau national des Cafés des aidants® poursuit son développement, Il est composé actuellement de **292** Cafés des aidants®, portés par plus de **200** structures différentes qui interviennent auprès de **5 200** proches aidants. **Six** nouveaux départements sont couverts : les Ardennes, le Doubs, le Lot, le Maine-et-Loire, les Pyrénées-Atlantiques et la Vendée.

En termes de couverture territoriale, en 2023 les Cafés des aidants® se répartissent ainsi :



- Île-de-France : **57 Cafés**
- Auvergne-Rhône-Alpes : **49 Cafés**
- Nouvelle-Aquitaine : **26 Cafés**
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : **26 Cafés**
  
- Normandie : **6 Cafés**
- Pays de la Loire : **6 Cafés**
- Bourgogne-Franche-Comté : **3 Cafés**
- Corse : **2 Cafés**

Concernant les différents profils des porteurs de projets, les structures les plus représentées sont les Services d'Aide à Domicile (**22%**), les Centres Communaux Action Sociale (**16%**), les hôpitaux (**14%**), les EHPAD (**14%**) et les associations (**9%**).

Sur les **60** répondants du bilan flash 2023, les porteurs ont animé au total **782** dates de Cafés, soit une moyenne de **13** dates par Café. On compte **7** participants en moyenne dans chaque Café.

Les **16** formations initiales "Coanimer un Café des aidants" et les 11 journées d'échange des pratiques ont réuni **180** participants.

Le développement de Cafés des aidants® en entreprise se poursuit : on compte **5** nouvelles ouvertures en 2023 notamment ceux de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes et de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes grâce aux partenariats avec la Caisse Générale de Prévoyance (CGP).

Ces Cafés permettent à tous les salariés et agents qui ne peuvent pas se rendre à un Café des aidants® en ville d'avoir un temps de répit et d'échange offert par leurs employeurs.

## Café des aidants® en ligne

Inspirés des Cafés des aidants® en visio mis en place par nos porteurs de projets lors de la pandémie, les Cafés Visio ont débuté en mai 2023. **Trois** sessions sont organisées chaque mois, chacune dure **1h30** et peut accueillir jusqu'à **15** participants.

La force de ce format tient dans sa flexibilité, en matière d'horaire et de déplacement, complémentaire des cafés en ville. En raison de la complémentarité et la convivialité des deux animatrices, de l'entraide et de la bienveillance naissent des échanges entre aidants autour de sept thématiques principales. Ainsi, en 2023, ce sont 121 proches aidants qui ont été accueillis au cours de ces sessions, avec une majorité de femmes (**89%**).

Ce dispositif, soutenu par notre partenaire Malakoff Humanis, est une porte d'entrée vers les Cafés des aidants® en ville puisque de nombreux participants ignoraient l'existence d'un Café proche de chez eux. C'est pourquoi il faut l'appréhender comme une solution complémentaire au dispositif physique et chaleureux du Café des aidants®.

## Lecture territoriale d'une action publique émergente depuis plus de 10 ans

L'Association Française des aidants s'est associée aux chercheurs Thibault Moulaert (sociologue) et Valkiria Amaya (géographe) pour comprendre et retracer le développement historique des Café des aidants® sur une période de 10 ans et ce, au prisme de sa répartition territoriale à l'échelle de la France. Ce travail d'analyse a donné lieu à la publication d'un article scientifique « « Agir pour les aidants » : lecture territoriale d'une action publique émergente » dans le numéro 173 de la revue Gérontologie & Société (vol 46 /2024).

## Formations des aidants



L'Association Française des aidants, par le biais de la signature d'un accord-cadre avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), a conçu un parcours de formation à destination des proches aidants. La Formation des aidants a pour objectifs de se questionner et d'analyser les situations vécues dans la relation au proche malade, en situation de handicap ou de dépendance afin de trouver les réponses adéquates à ces situations. L'objectif est aussi de mieux connaître et mobiliser les ressources existantes près de chez soi.

En 2023, **90** sessions de formation ont été portées par **55** structures différentes sur **45** départements. Sur l'ensemble du programme 2020-2023, **270** sessions de formations ont été portées par **122** structures différentes sur **71** départements.

Nous sommes heureux d'accueillir **18** nouvelles structures porteuses de la Formation des aidants, qui ont été accompagnées par l'association (**26** professionnels formés en tant que formateurs et **22** professionnels formés à l'ingénierie du programme).

Sur l'ensemble du programme 2020-2023, nous avons formé **123** nouveaux formateurs.

## La Formation des aidants en ligne



Ouverte gratuitement à tous les aidants depuis septembre 2017 avec le soutien de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), la Formation des aidants en ligne est une déclinaison de son programme de Formation des aidants en présentiel. Elle a pour objectifs de se questionner et d'analyser les situations vécues dans la relation au proche malade, en situation de handicap ou de dépendance afin de trouver les réponses adéquates. L'objectif est aussi de mieux connaître et mobiliser les ressources existantes. En 2023, près de 2100 personnes s'y étaient inscrites.

Retrouvez les modules de formation ici : <https://formation.aidants.fr/> accessibles sur smartphones.

## Mon horizon aidant

Portée par l'Association Française des aidants, l'Université Aix-Marseille et l'Université du Littoral Côte d'Opale et financée par la CNSA dans le cadre de son appel à projet lancé en 2021, *Mon horizon aidants* est une plateforme pédagogique de formation à destination des aidants. Son objectif est de rendre accessible et compréhensible le droit de l'aidant et de faciliter ainsi son recours. Elle sera en ligne en 2024, dans une version test dans un premier temps, sur le site <https://formation.aidants.fr/> et une étude d'impact sera menée. Vous trouverez ci-dessous les intitulés des principaux modules de formation développés dans le cadre du projet Mon Horizon aidant :



### Suis-je un aidant ?

Explorer et comprendre les différentes **définitions d'un aidant selon le droit**

### À qui je m'adresse ?

Trouver rapidement l'**interlocuteur adapté** selon chaque situation et besoin identifié

### À quoi je peux prétendre ?

Informé des **droits, services et aides** auxquels l'utilisateur peut prétendre

### Comment je surmonte les difficultés ?

Comprendre les différentes voies de **recours** pour surmonter des situations de blocages



# Un réseau national actif en présentiel et en ligne

## Les temps forts du réseau en 2023

### Webinaire

Webinaire

Soins palliatifs,  
fin de vie et  
aidants

9 février 2023 8h30  
gratuit - pour tous



Françoise Elien  
Directrice association SPES  
Psychologue spécialisée  
dans les soins palliatifs



Giovanna Marsico  
Directrice du Centre  
National des Soins Palliatifs  
et de la Fin de Vie

Le 9 février 2023, l'Association Française des aidants lançait son premier webinaire sur le thème "Soins palliatifs, fin de vie et aidants". Ce fut l'occasion de donner la parole à deux expertes : Françoise Elien, Directrice de l'association SPES et psychologue spécialisée dans les soins palliatifs et Giovanna Marsico, Directrice du Centre National des Soins Palliatifs et de la Fin de Vie. Une rencontre très appréciée puisque **250** personnes y ont assisté.

### Labo du Rézo

Le lancement des rencontres du Labo du Rézo a eu lieu en mars 2023. L'objectif pour les porteurs de projet est de découvrir ou d'approfondir en ligne un sujet qui les concerne tous (actualité sur les secteurs, présentation d'un expert etc.)

Entre mars et septembre 2023, **4** éditions sur **6** dates différentes ont été programmées (avec comme thématiques : les troubles neurocognitifs, la transition écologique dans les structures médico-sociales, le fonctionnement d'une MDPH et la communication auprès des proches aidants). Ces rencontres ont réuni **391** participations au total, avec en moyenne **65** personnes par session.

Ce sont des moments attendus et appréciés par les porteurs de projets.

## La Journée Nationale des Aidants



Militer, Agir, Former sont les trois piliers sur lesquels l'Association Française des aidants fonde son action et notamment lors de dates importantes comme celle de la Journée Nationale des Aidants (JNA). En 2023, de nombreux porteurs de projets se sont mobilisés en organisant la même semaine des Cafés des aidants® et/ou des événements de sensibilisation auprès du grand public et des professionnels. Cette édition a donc été pour nous l'occasion d'être auprès de certains d'entre eux. Nous sommes aussi intervenus dans des structures du secteur médico-social ou des entreprises pour former et sensibiliser au sujet de l'aide : **16** ateliers / conférences ont été animés par l'association.

Cette JNA a été marquée par l'annonce du gouvernement de sa stratégie « Agir pour les aidants » 2023-2027. Il était essentiel pour nous de porter la parole des proches aidants et des retours d'expérience du terrain auprès des décideurs politiques en construisant une proposition d'actions. En amont, nous l'avons portée auprès de l'Élysée, de Matignon, des ministres concernés et de leur cabinet, des députés. Le 6 octobre, nous nous sommes positionnés lors de la présentation de la stratégie gouvernementale. Nous avons également été auditionnés au Sénat par la commission des Affaires Sociales.

Nous avons fait connaître notre positionnement conjointe avec le CIAFF, la Fondation France Répit et JADE auprès de la presse et dans les réseaux sociaux :

- par un communiqué de presse : [L'association réagit suite à la présentation du gouvernement de la Stratégie "Agir avec les aidants" du 6 octobre 2023 | Association Française des aidants](#)
- **6** interviews le 6 octobre dont celle de Gwénaëlle Thual, notre présidente, sur France inter dans l'émission *Le téléphone sonne* : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-18-20-le-telephone-sonne/le-18-20-le-telephone-sonne-du-vendredi-06-octobre-2023-2120038>
- **11** publications sur nos réseaux sociaux.

## Des lieux d'expression

### Dans des institutions, groupes de travail, colloques et salons

- Participation au Conseil de la CNSA et à ses groupes de travail.
- Membre du comité suivi de la stratégie nationale "Agir pour les aidants" 2023-2027.
- Membre du Comité d'Orientation Stratégique (COS) dans le cadre de l'expérimentation du Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA).
- Sièges au Haut Conseil du Travail Social et au Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge.
- Auditions au Sénat et à l'Assemblée Nationale dans le cadre du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2024 et de la Stratégie nationale "Agir pour les aidants" 2023-2027.

- Membre de la pépinière des savoirs expérientiels initiée par AG2R La Mondiale en partenariat avec le Cercle Vulnérabilité et Société, la FNCIDFF afin de prendre en compte dans les organisations, les compétences développées par les proches aidants. Les travaux menés dans le cadre de cette pépinière ont permis la publication d'un guide "Comment mettre les compétences issues d'une expérience personnelle singulière au service de la performance collective". L'Association Française des aidants a participé à la journée de présentation de ce guide le 9 octobre 2023.
- Membre du comité de sélection de l'appel à projet Aide aux aidants du Crédit Agricole Assurances.
- Interventions lors de conférences et séminaires : DU Université du Littoral, DU Aix Marseille, Forum Patient Pfizer, intercommunalités, Fédération générale des PEP, Prix Entreprise et Salariés Aidants Audiens, etc.
- Participation avec ses partenaires et ses adhérents à des salons à Paris et en région (Salon des Services à la personne, UNICANCER, CNSA, FNEHAD, Métropole aidantes, Centr'aider, Brain team, SNCF, Unis-Cité, Wimoov).
- À l'international : l'Association Française des aidants est membre du réseau Eurocarers (réseau qui rassemble des associations de proches aidants afin de porter un plaidoyer commun au niveau européen). Elle était notamment présente à l'AG qui se déroulait à Berlin, le 25 et 26 mai 2023. De même l'association est toujours en lien avec le IACO (International Alliance of Carers Organisations) qui regroupe les grandes associations d'aidants au niveau mondial.

# La formation des professionnels et l'accompagnement des projets à destination des aidants dans les organisations

**Plus de 353 professionnels des entreprises, du soin et de l'accompagnement ont bénéficié des actions de formation en 2023.**

Soit :

- **65** jours de formation mis en œuvre en intra-établissement sur site ou en distanciel
- **2** jours de formation réalisés pour le compte d'organismes de formation partenaires
- **27** jours de formation mis en œuvre en inter-établissements en distanciel

Nos dix formateurs-experts formateurs interviennent dans tous les territoires en métropole et hors métropole : en 2023, des professionnels en Martinique, Guadeloupe et en Guyane ont été formés à la prise en compte des aidants dans leurs pratiques professionnelles.

L'association a aussi formé les professionnels du Pas-de-Calais sur "Le repérage des signes d'épuisement" en réponse à l'appel d'offre du département.

**Les thématiques plébiscitées en 2023 ont été :**

- L'accompagnement individuel des proches aidants
- Les outils de la gestion des conflits entre personnes accompagnées, proches aidants et professionnels
- Prévenir les situations à risque de maltraitance au sein de l'environnement familial
- Repérer la situation d'un aidant à partir de la démarche et l'outil ROSA
- Animer une action collective d'accompagnement des aidants
- Prendre en compte les aidants dans l'évaluation des personnes en difficulté de vie
- Le rôle et les enjeux de l'entreprise auprès des salariés en situation de proche aidance

**L'Association Française des aidants a également assuré des interventions auprès des futurs professionnels de santé et des soins pour, par exemple :**

- Les Instituts de Formation Aide-Soignante (IFAS) et les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)
- Les DU Accompagnement et droits des aidants de l'Université du Littoral (Dunkerque) et de l'Université d'Aix-Marseille.

**La certification Qualiopi : une reconnaissance de la qualité de notre centre de formation**

Cette certification obligatoire est un élément rassurant pour nos commanditaires et stagiaires et permet le financement pour les professionnels de leurs frais de formation.

**Des actions de sensibilisation auprès des entreprises publiques et privées**

Nous avons réalisé **36** conférences de sensibilisation en présentiel et/ou en distanciel.

Nous délivrons nos conférences de sensibilisation aussi bien à des ministères (en 2023, actions pour les agents des Ministères sociaux), qu'à des collectivités territoriales, des entreprises de toutes tailles, des groupes de protection sociale et mutuelles. Les conférences peuvent être à destination de l'ensemble des agents salariés ou plus particulièrement ciblées sur la ligne managériale ou les organisations syndicales.

Nous sommes intervenus par exemple en novembre 2023 auprès des agents du Conseil Départemental Loir et Cher (41) en présence de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Blaisois (porteur de projet de l'Association Française des aidants).

**L'Association Française des aidants poursuit le développement de son offre de formation :**

La formation "Le rôle et les enjeux de l'entreprise auprès des salariés en situation de proche aidance " destinée à former les services RH afin qu'ils se saisissent de plus en plus du sujet des salariés aidants.

La formation se développe aussi sous un format adapté à la demande, en ateliers de sensibilisation d'une durée de 3 heures 30 à la suite d'une conférence.

# La valorisation de votre parole et du projet politique dans les médias, sur internet et les réseaux sociaux

## Dans la presse

L'Association Française des aidants est sollicitée directement par la presse nationale mais aussi au travers de ses porteurs de projets via la presse régionale qui valorise largement ses dispositifs comme les Cafés de aidants®.

Les thèmes récurrents sont les suivants :

- les réalités du quotidien des proches aidants avec des témoignages d'aidants
- les actions et dispositifs mis en place pour accompagner les aidants

Compte-tenu de l'actualité politique en 2023, nous avons été sollicités sur la situation des proches aidants face à leur retraite.

Ce sont plus de **338** articles qui ont été consacrés aux aidants en 2023.

## Sur le site Internet

Le site Internet [www.aidants.fr](http://www.aidants.fr) est régulièrement mis à jour. C'est un relai de notre activité.

En 2023, on y retrouve des thèmes comme la Journée Nationale des Aidants, les rencontres nationales "Aidance et compétences", la stratégie gouvernementale "Agir avec les aidants" mais aussi la vie de l'association : les recrutements, les partenariats, les offres de formations...

## Sur les réseaux sociaux

En 2023, les réseaux sociaux sont les outils incontournables pour la communication de l'Association Française des aidants qui voit sa fréquentation et son nombre d'abonnés augmenter sur chaque support. Ce sont de précieux relais pour notre activité.

**Facebook** s'adresse plus particulièrement aux proches aidants. Nous comptons **4 431** abonnés contre **4 116** l'année dernière. **73,9%** sont des femmes.

Les sujets ayant suscité le plus d'intérêt et de réactions sont les publications concernant le lancement des Cafés Visio puis ceux concernant l'actualité de l'association comme les recrutements et enfin son activité à travers les Cafés des aidants® et les offres de formations.

**LinkedIn** nous permet de nous adresser aux professionnels de la santé et du social. Nous avons publié **25** posts en 2023. Ils ont suscité **48** commentaires, **1 194** réactions et **276** republications. Sur **5 642** abonnés, **1 763** nous ont rejoints en 2023.

**YouTube** compte en 2023, **876** abonnés à notre chaîne contre **765** en 2022. Et il y a eu **48 049** vues ce qui représente **7 343** vues supplémentaires en 2023.

# *Une organisation engagée au service du projet associatif*

## **Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration de l'association est composé de proches aidants, de professionnels, d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre de dispositifs pour les aidants, reflétant ainsi la diversité des problématiques rencontrées par les proches aidants. Chaque administrateur suit des dossiers spécifiques, en lien avec l'équipe salariée.

Composition du Conseil d'Administration, au 31 décembre 2023 :

- Gwénaëlle Thual, présidente, membre du bureau
- Catherine Bouffard, administratrice, membre du bureau
- Emmanuel Lavoué, trésorier, membre du bureau
- Françoise Sariban, administratrice, membre du bureau
- Laurent Thévenet, secrétaire, membre du bureau
- Jean-Jacques Antelme, administrateur
- Chantal Bauwens, administratrice
- Françoise Bouillon, administratrice
- Coralie Cuif, administratrice
- Annick Dubosq, administratrice
- Evelyne Ducrocq, administratrice
- Laurent Hirsch, administrateur
- Manuelle Morenon, administratrice
- Viridiana Roumeau, administratrice.
- Vlinka Antelme, auditrice libre.

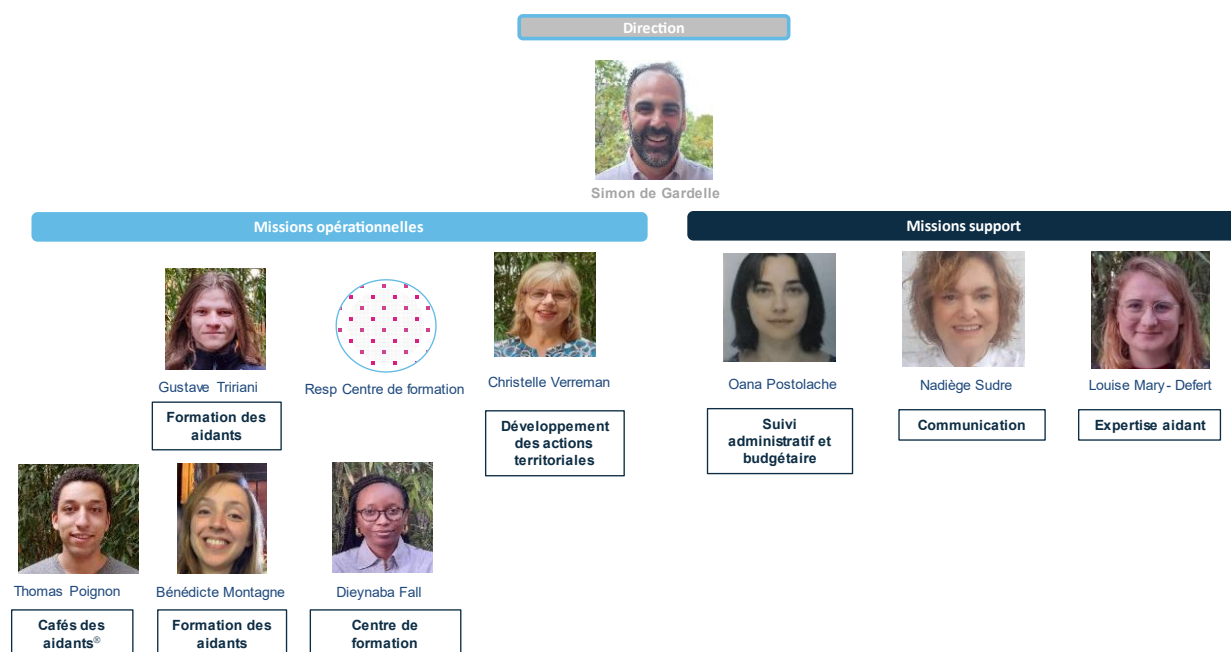
## **Conseil d'Orientation et de Réflexion**

Le Conseil d'Orientation et de Réflexion a pour objectif de mener une réflexion collective sur les différents programmes d'actions de l'association afin de formuler des préconisations pour leur élaboration et leur mise en œuvre. Il est composé de :

- Jean-Pierre Aquino, Fondation Médéric Alzheimer
- Josiane Astolfi, aidante
- Patricia Auzas, anthropologue (membre de l'équipe pédagogique)
- Caroline Chambon, consultante - formatrice (membre de l'équipe pédagogique)
- Aurélie De Andrade, juriste et médiatrice (membre de l'équipe pédagogique)
- Matthieu Elgard, philosophe (membre de l'équipe pédagogique)
- Brigitte Hasler, consultante-formatrice (membre de l'équipe pédagogique)
- Florence Leduc, ancienne présidente de l'Association Française des aidants
- Jérôme Pellissier, gérontologue
- Viridiana Roumeau, chargée des actions de prévention à CASSIOPEA (réseau national des Cafés des aidants®)
- Alain Rozenkier, sociologue
- Gwénaëlle Thual, présidente de l'Association Française des aidants
- Marion Villez, chercheuse
- Frédéric Woné, médecin, président de CASSIOPEA (réseau national des Cafés des aidants®)
- Les membres de l'équipe salariée de l'Association Française des aidants

## Équipe de salariés et de formateurs

### Organisation de l'équipe salariée de l'Association Française des aidants au 31 décembre 2023



## L'équipe pédagogique

- Aurélie de ANDRADE, juriste et médiatrice
- Patricia AUZAS, anthropologue et psychosociologue
- Ludovic BLANC, formateur et médiateur
- Caroline CHAMBON, consultante en gestion de carrières et formatrice sur le thème de l'emploi
- Matthieu ELGARD, consultant-formateur dans le secteur sanitaire, social et médico-social
- Emilie GABILLET, psychologue

## L'équipe formateurs (interventions 2023)

- Aurélie de ANDRADE, juriste et médiatrice
- Lucile BOUNIOL, consultante-formatrice dans le secteur des ressources humaines
- Caroline CHAMBON, consultante en gestion de carrières et formatrice sur le thème de l'emploi
- Lois COLTEL, consultante-formatrice dans le secteur sanitaire, social et médico-social
- Matthieu ELGARD, consultant-formateur dans le secteur sanitaire, social et médico-social
- Emilie GABILLET, psychologue
- Laure Loin, docteure en pharmacie
- Sandrine MENNESSON, ergothérapeute
- Fanny NAZIHÉRY, consultante-formatrice dans le secteur sanitaire, social et médico-social
- Pierre ROQUEBERT, psychologue



# Rapport financier

## Par Emmanuel Lavoué, trésorier de l'Association Française des aidants

Fait à Paris, le 17 avril 2024

L'exercice 2023 confirme la bonne santé financière de l'Association Française des Aidants avec une forte progression des produits d'exploitation de 8,4% pour un montant total de 1,139 million d'euros, soit une hausse de 89 000 € par rapport à l'année 2022. Cette progression est d'autant plus remarquable alors même que l'année 2023 a été marquée par le renouvellement d'une grande partie de l'équipe et plusieurs périodes de vacance de poste.

Cette progression des ressources est à la fois le fruit de la dynamique d'activité et, en particulier, au niveau du centre de formation qui, pour la seconde année consécutive a augmenté son chiffre d'affaires à hauteur de 26 k€ (soit +13,5%) mais également la conséquence d'une augmentation des financements via le mécénat à hauteur de 36 k€ et les subventions publiques à hauteur de 189 k€.

Deux nouveaux partenariats majeurs ont d'ailleurs pu être conclus au cours de l'année 2023 avec la Fondation de France et Kereis qui soulignent la confiance des acteurs publics et privés vis-à-vis de notre association et nous permettent d'envisager la poursuite du développement des actions portées par l'association sur les prochaines années.

Cette progression doit cependant être nuancée puisque certaines actions de formation des aidants n'ont pu être réalisées en 2023 et nécessiteront un ajustement dans les financements versés par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie et certains financements obtenus en 2023 correspondent à des actions qui seront réalisés sur l'année 2024 représentant donc des charges sur l'exercice à venir.

Un autre point de vigilance doit être souligné au sujet de la diminution des contributions financières des porteurs aux actions de l'association vis-à-vis des aidants à hauteur de -139 000 euros, soit une diminution de -36%.

L'Association Française des Aidants a terminé l'année 2023 sur un excédent à hauteur de 56,6 k€ représentant 5% des produits contre un déficit à hauteur de -10 k€ en 2022. Cette amélioration de la situation financière de l'association est la conséquence d'une diminution des charges alors que dans le même temps les ressources de l'association ont progressé au cours de l'année 2022.

Cette diminution des charges à hauteur de -88 000 euros, soit -7,8%, est avant tout portée par la diminution des dépenses de personnel à hauteur de -6,8% soit -36 000 euros. Cette diminution est la conséquence du renouvellement d'une grande partie de l'équipe sur l'année 2022 et des périodes de vacance de poste. Assez logiquement, la masse salariale devrait à nouveau augmenter sur l'exercice à venir dans le cadre des différents recrutements intervenus en fin d'année 2023 et sur le début de l'année 2024.

Les comptes de l'Association Française des Aidants pour l'exercice 2023 se présentent comme suit :

- Total du bilan : 1 196 k€ (567 k€ en 2022, 709 k€ en 2021)
- Résultat de l'exercice (excédent) : +56,6 k€ (-10 k€ en 2022, +4 k€ en 2021)
- Produits d'exploitation : 1 139 k€ (1 051 k€ en 2022, 1 071 k€ en 2021)
- Charges d'exploitation : 1 037 k€ (1 125 k€ en 2022, 979 k€ en 2021)
- Résultat d'exploitation : +103 k€ (-74 k€ en 2022, +93 k€ en 2021)
- Résultat exceptionnel : -47 k€ (+64 k€ en 2022, -88 k€ en 2021)

La trésorerie au 31 décembre 2023 a fortement progressé par rapport à l'année précédente avec une clôture à hauteur de 516 000 euros (227 k€ au 31 décembre 2022) ; cette situation s'explique principalement par l'augmentation des produits constatés d'avance et l'augmentation des créances. La trésorerie représentait au 31 décembre quasiment 6 mois de fonctionnement.

Le budget 2024 prévoit une augmentation du budget d'exploitation de 167 k€ par rapport à l'année précédente qui semble tout à fait raisonnable au regard des financements obtenus en 2023 qui permettront d'accompagner le développement des activités de l'association sur l'exercice à venir.

Emmanuel LAVOUE

Trésorier de l'Association Française des Aidants

# Perspectives 2024

## Un projet stratégique tourné vers l'animation des territoires pour les proches aidants

L'Association a connu une forte croissance de ces principaux dispositifs notamment du Café des aidants®, avec successivement 41 ouvertures en 2022 et 40 ouvertures en 2023. Il est donc important d'accompagner cette croissance en renforçant l'animation de notre réseau de 230 porteurs de projets répartis sur 72 départements notamment avec :

- Un programme "Labo du Rézo" qui vise à réunir en webinaire les porteurs de projets pour réfléchir et présenter des sujets divers (experts, veille documentaire) une fois tous les deux mois.
- Une newsletter "101" qui vise à présenter l'actualité de l'association et de nos porteurs de projets.
- En mutualisant davantage le suivi entre le programme Café des aidants® et le programme Formation des aidants, le recrutement d'un responsable de Pôle aidant en 2024 va en ce sens.
- En mettant à jour les outils mis à disposition de nos porteurs de projets (mallettes Café des aidants® et Formation des aidants).

De plus, après un travail sur le diagnostic du réseau en 2021, l'association a finalisé en juin 2022, avec l'accompagnement d'un cabinet de conseil, le projet stratégique 2022 – 2027. Ce projet s'articulera autour de l'animation du réseau et de la création d'alliances partenariales afin de réaliser, dans la durée, des actions de proximité à destination des aidants sur les territoires. Un des objectifs de 2024 sera de concrétiser ce projet via l'expérimentation d'un ou de deux comités territoriaux. Pour mener à bien cette expérimentation, l'association compte :

- Réaliser un diagnostic territorial afin d'identifier clairement les forces et faiblesses de son maillage territorial ainsi que les opportunités et les menaces qui en découlent, puis identifier 2 ou 3 territoires cibles
- Réaliser des comités régionaux afin d'associer les porteurs de projet à cette expérimentation
- Modéliser une 1ère forme de comité territorial à l'échelle départemental ou régional.

L'anniversaire des 20 ans de l'Association Française des aidants qui aura lieu le 4 juin à Lille, permettra d'initier cette dynamique territoriale et de lancer la réflexion avec nos porteurs de projets et nos principaux partenaires.

## Une croissance mesurée des principaux dispositifs

**Le Café des aidants®** : il s'agit du dispositif phare de l'association, développé depuis 2004. L'année 2023 a été marquée par une forte croissance. En effet, il y a eu **40** ouvertures de cafés en ville et le développement des cafés en distanciel. En 2024, l'objectif principal sera donc de stabiliser ce dispositif qui connaît un vif succès notamment :

- En accompagnant de manière pérenne l'ouverture d'une vingtaine de nouveaux Cafés des aidants®, pour porter le nombre total à **310** à fin 2024.
- En améliorant et simplifiant les outils mis à disposition des porteurs de projets notamment les mallettes pédagogiques.

- En prolongeant le dispositif des Cafés des aidants® en distanciel tout en augmentant la moyenne des participants.
- En augmentant et en diversifiant notre accompagnement auprès des porteurs de projets via notre Labo du Rézo, par un espace numérique dédié, par un accroissement des échanges et des déplacements du chargé de mission.

Une attention particulière sera portée sur la couverture territoriale afin que d'ici fin 2024, 3 nouveaux départements soient concernés par au moins un Café des aidants®, portant le nombre total de **75** départements couverts.

**Sur les Cafés des aidants® en entreprise**, l'objectif est de stabiliser le nombre de cafés afin d'initier, avec les entreprises partenaires, une réflexion sur les spécificités de ce dispositif au sein du monde du travail.

**La Formation des aidants** : le programme initié en 2020 s'est terminé en décembre 2023 avec un bilan positif. En effet avec un objectif de **325** sessions sur les 4 ans (2020-2023), **324** ont été programmées et **268** sessions de formations ont été portées par **122** structures différentes sur **71** départements. L'objectif pour le prochain programme de formation (2024-2026) est donc :

- D'alléger les procédures administratives et financières afin de simplifier les éléments de bilan des porteurs de projets et le suivi de la chargée de projet et ainsi de renforcer l'animation de notre réseau de porteurs de projets
- D'améliorer la qualité du programme de Formation des aidants
- D'innover en proposant un nouveau format de la Formation des aidants en distanciel permettant de couvrir l'ensemble du territoire
- De développer le nombre de sessions de manière durable et soutenable (objectif de **150** sessions en 2026)

Ainsi, dès 2024, l'association va simplifier les procédures administratives et financières et les présenter aux porteurs de projet (avril 2024), refondre le programme de formation pour une présentation aux porteurs prévue en septembre 2024, lancer **3** sessions de formation en distanciel et déployer **80** sessions de formation via notre réseau de porteurs de projets d'ici décembre 2024.

À noter qu'une attention particulière sera portée sur la couverture territoriale de ces sessions avec un objectif de **40** départements couverts d'ici la fin de l'année par au moins une session de formation, y compris dans les DROM notamment en Guadeloupe et Martinique.

## Un renforcement de l'expertise via le Centre de formation

Un des premiers objectifs de l'année 2024 pour le centre de formation sera d'obtenir le renouvellement de la certification Qualiopi qui arrive à échéance au 14 mars 2024 (initialement obtenu en mars 2021). Ceci afin de garantir l'accès à des financements publics, d'améliorer nos processus internes et de bénéficier d'une reconnaissance officielle. Cet audit est stratégique pour pérenniser le développement du Centre de formation en 2024. La certification Qualiopi démontre la conformité aux critères du Référentiel National Qualité (RNQ), gage de confiance pour nos futurs clients, partenaires et financeurs.

Suite à ce renouvellement, un état des lieux du Centre de formation sera effectué en avril 2024 afin de pouvoir identifier les axes de développement pour les deux prochaines années et notamment en ce qui concerne :

- L'offre de formation de l'Association Française des aidants
- Retravailler le contenu de certaines formations notamment la formation "Repérer et Observer la Situation d'un proche Aidant (ROSA)"
- Développer le format des ateliers et du e-learning

Par ailleurs, les travaux sur les savoirs expérientiels des aidants, notamment pour retrouver un emploi ou réaliser une mobilité professionnelle se poursuivent dans le chantier "Aidance, compétences et emploi" piloté par AG2R La Mondiale.

## Budget prévisionnel 2024

Le budget est en croissance, il prévoit une hausse de 14,6% par rapport au réalisé 2023 notamment pour accompagner la stratégie territoriale de l'association et le développement mesuré de ces dispositifs.

	CHARGES	2024		RESSOURCES	2024
<b>60</b>	<b>Achats</b>	<b>Hypothèse 24</b>	<b>70</b>	<b>PRESTATIONS DE SERVICE</b>	<b>Hypothèse 24</b>
604	ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	30 000 €	706	PRESTATIONS DE SERVICES	271 586 €
605	ACHATS DE MATÉRIEL, ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX	8 670 €			
606	ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRE ET FOURNITURES	6 000 €			
	<b>Total 60</b>	<b>44 670 €</b>		<b>TOTAL 70</b>	<b>271 586 €</b>
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>	<b>Hypothèse 24</b>	<b>74</b>	<b>SUBVENTION D'EXPLOITATION</b>	<b>Hypothèse 24</b>
611	SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE	28 671 €	740	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	816 573 €
613	LOCATIONS	71 400 €			
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	2 040 €			
615	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	3 964 €			
616	PRIMES D'ASSURANCES	1 350 €			
	<b>Total 61</b>	<b>107 425 €</b>		<b>TOTAL 74</b>	<b>816 573 €</b>
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	<b>Hypothèse 24</b>	<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>Hypothèse 24</b>
622	RÉMUNÉRATIONS D'INTERMÉDIAIRES ET HONORAIRES	209 909 €	754	RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2 050 €
623	PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	20 000 €	755	CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES	0 €
625	DÉPLACEMENTS, MISSIONS ET RÉCEPTIONS	58 584 €	756	COTISATIONS	215 978 €
626	FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	6 372 €	758	Produits DIVERS DE GESTION COURANTES	0 €
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	3 142 €			
	<b>Total 62</b>	<b>298 126 €</b>		<b>TOTAL 75</b>	<b>218 028 €</b>
<b>63</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>Hypothèse 24</b>	<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>Hypothèse 24</b>
631	IMPÔTS ET TAXES SUR RÉMUNÉRATIONS	39 586 €	760	PRODUITS FINANCIERS	0 €
633	IMPÔTS ET TAXES	8 214 €			
	<b>Total 63</b>	<b>47 800 €</b>		<b>TOTAL 76</b>	<b>0 €</b>
<b>64</b>	<b>Charges du personnel</b>	<b>Hypothèse 24</b>	<b>79</b>	<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>Hypothèse 24</b>
641	RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL	483 192 €	791	TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	0 €
645	CHARGES DE SÉCURITÉ SOCIALE ET DE PRÉVOYANCE	164 252 €			
647	AUTRES COTISATIONS SOCIALES	16 579 €			
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNE	142 €			
	<b>Total 64</b>	<b>664 166 €</b>		<b>TOTAL 79</b>	<b>0 €</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courantes</b>	<b>Hypothèse 24</b>			
651	DROIT D'AUTEUR ET REPRODUCTION	0 €			
657	AIDES FINANCIÈRES (Reversement CNSA)	144 000 €			
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE (équilibre lettrage)	0 €			
	<b>Total 65</b>	<b>144 000 €</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 306 187 €</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 306 187 €</b>

Association Française des aidants  
13, boulevard Saint-Michel 75005 Paris  
[www.aidants.fr](http://www.aidants.fr) - [aide@aidants.fr](mailto:aide@aidants.fr)

